

Service Master 1<sup>er</sup> degré  
IUFM de l'Académie de Créteil

**Affaire suivie par :**

Véronique Manaranche  
Adjointe au responsable  
du Master 1<sup>er</sup> degré

Tél. +33 (0)1 49 56 38 51  
Fax. +33 (0)1 49 56 38 64  
[veronique.manaranche@u-pec.fr](mailto:veronique.manaranche@u-pec.fr)

Bonneuil, le 24 janvier 2012

Madame, Monsieur,

Nous portons à votre connaissance une nouvelle modalité de formation du master « Education et métiers de l'enseignement du premier degré », permettant à des inspecteurs et des enseignants en poste de bénéficier d'une validation de leurs acquis professionnels. Elle démarrera en avril 2012.

Les personnes qui bénéficieront de cette modalité de formation seront dispensées d'une partie des unités d'enseignement.

Les unités d'enseignement qui resteront à valider ont pour objectif d'améliorer des pratiques professionnelles par une réflexivité renforcée. Elles portent sur la rédaction d'un mémoire et sa soutenance et sur la connaissance du fonctionnement du système scolaire et initiation au droit.

**Une réunion d'information** est prévue :

**le mercredi 8 février 2012 à 14 heures**  
sur le site de l'IUFM de Livry-Gargan (93), 45, avenue Jean Zay

Nous joignons à ce courrier les documents nécessaires pour permettre aux personnes intéressées de faire acte de candidature auprès de l'IUFM. **Le dossier et les pièces demandées doivent être retournés avant le 10 mars 2012 :**

**au service de la scolarité de l'IUFM de l'Académie de Créteil- UPEC**  
rue Jean Macé 94380 Bonneuil-sur-Marne

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.



Jacques Crinon,  
Professeur des universités,  
Responsable du Master 1<sup>er</sup> degré

PJ : 1 - Présentation du dispositif de la Validation des Acquis  
2 - Dossier de candidature  
3-3b- Descriptifs des Unités d'Enseignement  
4- Le calendrier de la formation  
5- Procédure des opérations administratives